

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre juillet à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 juillet 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 21

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM

Délégués excusés : DOUSSET B., CHEMINET JL (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DEFFONTIS S. (pouvoir à P. AVELINE), ROLIN S. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E.

Prix de vente des cartes postales

Le Président informe le Conseil Communautaire que dans le cadre des actions de valorisation du territoire menées par le service Tourisme, des cartes postales ont été créées par Montluçon pictures à destination du public.

Il convient à présent de fixer le prix de vente unitaire de ces cartes postales, proposées à la Maison du Tourisme et lors des événements du territoire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ de fixer le prix de vente unitaire des cartes postales à 2 € TTC,
- ✓ d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout document afférent.

Pour copie conforme,
Huriel, le 28 juillet 2025
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

